



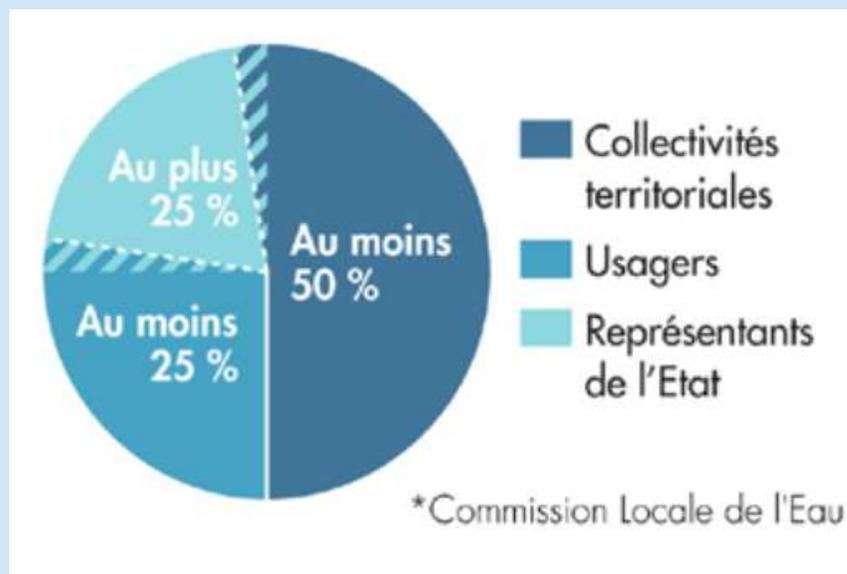
Réunion de Commission Locale de l'Eau du Boulonnais Le Wast – 10.12.2018

Commission Locale de l'Eau du Boulonnais - Rappels

Dernière réunion le 7 mars 2017

Dernier AP modificatif : 09 octobre 2017

Pour l'élaboration, la révision et le suivi de l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, une Commission Locale de l'Eau est créée par le Préfet (art.L212-4 du CE)

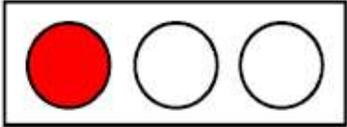
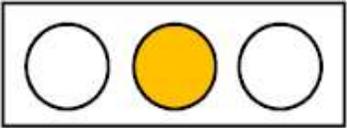


Objectif 2019 : réunir la CLE en mars et en novembre 2019

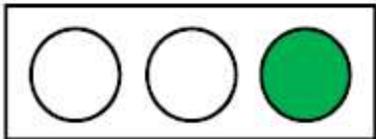
Ordre du jour

1. Validation du rapport d'évaluation du SAGE 2017
2. Etat d'avancement Etude GEMAPI
3. Bilan sur les cours d'eau : entretien et restauration des berges et de la continuité écologique
4. Etat d'avancement études Loi Notre
5. XIème programme de l'Agence de l'Eau
6. Plan de gestion des voies d'eau 6^{ème} section de wateringues
7. COPIL Qualité des 3 cours d'eau : proposition de membres de comité de pilotage

1. Validation du rapport d'évaluation du SAGE 2017

Code couleur	Liste des indicateurs
	Etat d'avancement des zonages d'assainissement d'eaux pluviales Rejets industriels Nombre d'espèces végétales invasives
	Etat d'avancement des zonages d'assainissement des eaux usées Nombre de communes couvertes par un SPANC Etat d'avancement des diagnostics par commune Taux de conformité des dispositifs d'ANC Phytosanitaires Sites et sols pollués PEA / MAE ZVNO3 Agriculture biologique Entretien des cours d'eau Nombre de rats musqués piégés Nombre de barrages aménagés Résultat de suivi de frayères et comptages des migrateurs Surface de zones humides restaurées Nombre d'hectares de zones dunaires acquises par le Conservatoire du Littoral Eaux distribuées Aire d'alimentation et ORQUE DUP Qualité des eaux de baignade Qualité des eaux conchylicoles Zones d'Expansion de Crues PCS Nombre de PPRI approuvés / Nombre de PPRI programmés Gestion de l'eau en milieu industriel spécifique : les carrières

1. Validation du rapport d'évaluation du SAGE 2017

	<p>Part des agglomérations ayant mis en place l'autosurveillance sur le traitement et/ou sur la collecte (pour les agglos qui en sont réglementairement obligées)</p> <p>Traitement de l'azote et du phosphore</p> <p>Déchets agricoles</p> <p>Profils des eaux de baignade</p> <p>Nombre d'arrêtés catastrophes naturelles pris par an sur le Boulonnais</p> <p>Loisirs et activités nautiques</p> <p>Communication et sensibilisation</p>
---	---

A retenir sur la mise en œuvre du SAGE :

Nombreux chantiers mis en œuvre à ce jour (RCE, entretien, PAPI, zonages, traitement pollutions)

Mise en œuvre de la GEMAPI non définie aujourd'hui

Financement XIème programme de l'Agence de l'Eau soumis à conditions strictes

Articulation EPCI / Communes / Syndicats non cadrée actuellement pour mise en œuvre de la Loi Notre

2019 = année transitoire sur la prise et gestion des compétences mais cela ne doit pas laisser place au flottement des projets -> continuité de services et de gestion de projets

Lacunes sur ANC et gestion des eaux pluviales sur le territoire du Boulonnais

2. Etat d'avancement Etude GEMAPI

Présentation de Mme Alexandre – Directrice du SYMSAGEB

3. Bilan sur les cours d'eau : entretien et restauration des berges et de la continuité écologique

4. Etat d'avancement études Loi Notre

	Etat d'avancement
CAB	Pas d'étude lancée / compétences prises en totalité
CCDS	Phase 1 (Etat des lieux) présentée le 13.12.2018
CCT2C	Phases 1, 2 et 3 réalisées – Lancement au 1 ^{er} janvier 2019
CCPO	Phase 1 : Etats des lieux juridique, technique et financier réalisés Phase 2 : Stratégie opérationnelle (phasage priorités) en cours Phase 3 non démarrée (mise en œuvre)

Etat des lieux difficile à réaliser de manière générale, beaucoup de données disparates et dispersées parfois

Diagnostic permet d'avoir des données précises sur les situations notamment technico-financières :
étape primordiale

5. XIème programme de l'Agence de l'Eau

Présentation de M. Lemaire – Agence de l'Eau Artois Picardie / Mission Littoral

7. COPIL Qualité des 3 cours d'eau : proposition de membres de comité de pilotage

Une commission portant la qualité des 3 cours d'eau du Boulonnais s'était réunie les 4 juillet et 11 septembre 2017.

Objectif : améliorer la qualité des cours d'eau visés par les objectifs DCE en agissant de manière ciblée sur les pressions polluantes identifiées.

A l'issue de la réunion du 11 septembre 2017, un programme d'actions chiffré a été proposé. Une priorisation est donc nécessaire pour engager et réaliser ces actions.

Proposition de membres du comité de pilotage – A VALIDER / AMENDER :

AFB

DDTM

DREAL (services Milieux naturels et Industries)

Agence de l'Eau

EPCI

FDAAPPMA

Usagers des rivières

Sous Préfecture

SYMSAGEB / CLE

Objectifs 2019

2 réunions de CLE : mars et novembre 2019

Eau potable / assainissement : suivi des études Loi Notre / réflexion sur listing d'indicateurs communs

Eaux Pluviales : zonage eaux pluviales à engager

Milieux naturels : suivi travaux entretien et restauration de cours d'eau / suivi travaux continuité écologique

Bilan à mi parcours de la mise en œuvre du SAGE : à rédiger pour le 1^{er} trimestre

Révision du SAGE : vérifier démarche à engager et lancer les modifications si nécessaire